















adhérez à Force Ouvrière

XIII

Ce budget est le 13ème budget consécutif pour le ministère des finances dans lequel les emplois sont en baisse.

Pour F.O.-DGFiP, il est urgent de sortir de cette politique aveugle d'austérité qui tous les jours paupérise un peu plus les fonctionnaires.

À la DGFiP, la Modernisation de l'Action Publique se décline tout particulièrement à travers la «démarche stratégique», dont nous demandons l'abandon, et les vocables d'administration numérique, de

dématérialisation des documents, et de mesures de simplifications.

Mais au-delà de l'analyse négative et du rejet de F.O.-DGFiP de cette démarche stratégique, il serait judicieux de noter l'analyse reprise dans l'introduction du rapport de la commission des finances sur la DGFiP: « les premiers retours de la démarche stratégique entreprise par la DGFiP, ont laissé le rapporteur spécial sceptique, si ce n'est inquiet. Ce processus n'ayant hélas, de stratégique que le nom. À



l'heure où les réductions de moyens humains et financiers se poursuivent pour la DGFiP... il semble particulièrement difficile, voire illusoire, de vouloir engager de véritables et courageuses réformes structurelles ». Ainsi alors que Philippe PARINI avait clairement annoncé que la DGFiP était «arrivée à l'os» en matière d'effectifs, le rapport constate que le nouveau



Directeur Général. Bruno BÉZARD, entend maintenir l'ensemble des missions de la DGFiP en l'état et affirme qu'il souhaite les conforter, voire en renforcer certaines, notamment celles de lutte contre la fraude fiscale. Pour le rapporteur spécial, il est illusoire de vouloir maintenir l'ensemble des missions, et à plus

forte raison d'en renforcer certaines, lorsque l'on est confronté à une baisse des moyens humains et financiers. Il considère que le même raisonnement vaut pour le maintien d'un réseau dense et opérationnel. Sa crainte est de voir le réseau maintenu en apparence, mais qu'il se vide peu à peu de sa substance.

Nous souscrivons totalement à ce constat même si nous contestons sans ambiguïté les solutions proposées pour y remédier.

JOUR DE CARENCE....ENFIN!

Après 1 an et demi d'attente l'assemblée nationale acte enfin la promesse du gouvernement de supprimer le jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie.

FO a combattu, dès son instauration par le Ministre François Sauvadet, une mesure injuste, sans efficacité et sans compensation. Un prélèvement de plus sur des rémunérations déjà bloquées par une politique salariale victime de l'austérité.



Pour FO l'abandon d'une décision inique

et injuste n'augmente en rien le pouvoir d'achat des fonctionnaires et ne saurait cacher l'urgence de revaloriser le point d'indice et d'améliorer les parcours de carrières.

SIE: ÇA DÉPASSE LES BORNES!

Saignées dans les effectifs, restructurations, multitude d'applications (17 par agents), travaux sur des états ou fichiers dématérialisés inexploitables, notes administratives en masse, effet de la crise sur les redevables, nombres d'articles et d'opérations comptables ...

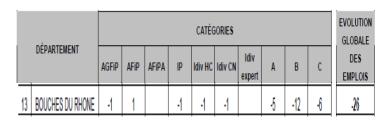
Par une note du 7 octobre 2013, la Direction Générale annonce la mise en place pour le 15 octobre de postes informatiques dédiés dans les accueils des SIE, ainsi que la «nomination» d'agents titulaires et suppléants pour assurer «un accompagnement de l'abaissement de seuil» dans le cadre des télé procédures relatives aux obligations déclaratives et contributives des redevables professionnels.

Cette décision du Directeur Général s'inscrit pleinement dans sa démarche stratégique. Concernant les usagers ne disposant pas de matériel informatique, les agents vont devoir jouer un rôle d'assistance pour la création d'une boîte mail, aider à la création d'un espace abonné ... Ils vont aussi avoir à faire face à la fréquence mensuelle ou trimestrielle des réceptions pour les télé déclarations, mais aussi pour les télé paiements. Alors que le sous effectif dans les SIE, comme dans tous les postes et services de la DGFiP, devient de plus en plus intolérable, les agents de ces postes vont avoir cette nouvelle mission à effectuer. Alors que les budgets des directions territoriales sont toujours plus rognés et que le remplacement des postes informatiques s'espace toujours plus, il faut ici financer les matériels, micro-ordinateurs et imprimantes. Alors que le « ras le bol fiscal » confronte usagers et agents, ces derniers vont devoir intervenir dans le processus d'assiette, mais aussi de recouvrement, en amont des missions qui leurs sont normalement dévolues. Le problème des frontières de responsabilité est clairement posé.

FO dénonce les conditions de cette mise en oeuvre et exige l'annulation immédiate de cette note.

FO revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement en adéquation aux charges des structures.

Et sous le sapin :







FO DGFiP13: 16 Rue Borde 13357 Marseille Cedex 20 - 04 91 17 92 04/05 site: http://www.fo-dgfip-sd.fr/013 mail: fo.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

Rédaction: Yves BOUTIN